Image not found or type unknown

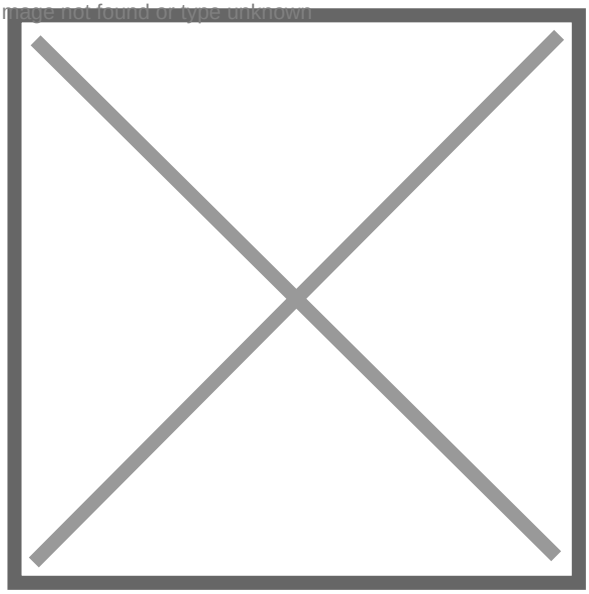

Risque vol d'identité suite perte courrier

Par **reddy**, le **07/03/2016** à **15:40**

Bonjour,

Mon épouse a déposé à la chambre des métiers un dossier de création d'auto-entreprise avec comme documents, photocopie carte d'identité, photocopie carte vitale, photos d'identité, quittance de loyer, relevés pôle emploi.
N'ayant pas de réponse, elle contacte le chambre des métiers : le dossier serait incomplet (manque une attestation qu'elle ne pouvait remplir soit dit en passant car le document vierge n'était pas dans son dossier à rendre)
Son dossier avec tous ses documents cités plus haut lui aurait été renvoyé par courrier simple le 26 février, afin qu'elle le complète.
Aujourd'hui, ce courrier ne nous est pas parvenu, probablement perdu. La chambre des métiers dit que c'est à nous de contacter La Poste. Mais, à ma connaissance, c'est à l'expéditeur et non au destinataire de faire cette démarche. Démarche qui se révèlera probablement inutile car le dossier a été renvoyé par la chambre des métiers en courrier simple, donc sans suivi.
Je m'inquiète donc de savoir ces documents confidentiels dans la nature et de leur utilisation frauduleuse qui pourrait être faite.
Quels recours avons nous pour signaler ce dysfonctionnement et la responsabilité de La Poste et éventuellement de la chambre des métiers, pour nous protéger en cas d'éventuel ultérieur vol d'identité ?
Et j'ai la même question à vous soumettre concernant la disparition de deux courriers simples envoyés par une mairie avec mes extraits de date de naissance (cause démarche mariage).

Merci beaucoup à l'avance pour votre aide.

Par **morobar**, le **07/03/2016** à **20:02**

Bonjour,
[citation]Quels recours avons nous pour signaler ce dysfonctionnement et la responsabilité de La Poste et éventuellement de la chambre des métiers, pour nous protéger en cas d'éventuel ultérieur vol d'identité ? [/citation]
Aucun, sauf si vous mettez en évidence une faute lourde de l'un ou l'autre de ces intervenants.

Par **reddy**, le **09/03/2016** à **07:50**

merci morobar

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés